

■ **Miranda peinture**, à Yverdon-les-Bains (FOSC du 18.02.2004, p. 15). Par décision du 15 juin 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 7669 du 21.07.2004
(02379246 / CH-550.1.037.257-0)